

« Pass bénévolat » - Formulaire de demande 2026

A compléter et retourner avant le 14 décembre 2025, auprès du service vie associative ou par mail à associations@perigueux.fr.

Le formulaire de demande est à valider par l'association dont dépend le – la bénévole ou par un agent de la ville de Périgueux pour les bénévoles occasionnels sur les événements de la ville.

I. Coordonnées de l'association

Nom de l'Association / service de la ville :

.....

Objet de l'association :

Adresse du siège social :

.....

Mail :

Téléphone :

Président.e / référent.e :

II. Présentation du bénévole

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale personnelle :

Téléphone :

Mail :



Critère(s) d'éligibilité du bénévole : (cochez ou une plusieurs cases correspondantes)

➤ **En fonction de son statut** et sans condition d'heures d'engagement :

- ☐ parent d'une famille mono-parentale
- ☐ ayant un statut de réfugié·e
- ☐ jeunes de moins de 26 ans
- ☐ jeunes de moins de 26 ans, engagé·es dans les instances de concertation mises en place par la commune

➤ **En fonction de son temps d'engagement**, sans condition d'âge ou de statut :

- ☐ a effectué 120 heures d'engagement bénévole en 2025, au sein d'une association domiciliée à Périgueux (soit en moyenne 10 h par mois)
- ☐ a effectué 120 heures d'engagement bénévole pour la Ville de Périgueux (soit en moyenne 10 h par mois)
- ☐ a participé à au moins 2 appels à bénévolat de la Ville de Périgueux dans le cadre de l'organisation d'évènements.

Réalisation des heures de bénévolat au sein de plusieurs associations ? Oui / Non

Association	Nb d'heures en 2025	Fonction en tant que bénévole

Descriptif rapide des activités du bénévole et de son parcours.

.....

.....

.....

.....



III. Attestation sur l'honneur

Je soussigné·e,, Président·e de l'association atteste de la conformité des éléments mentionnés dans le formulaire de demande.

Fait à

Le

Signature du Président·e

Toute demande non complète sera considérée comme nulle.

Les données personnelles issues de ce formulaire ne seront pas communiquées à des tiers autre qu'à la ville de Périgueux pour la délivrance du Pass bénévolat. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

